

Bonjour Mme Sigouin,

Nous nous étions rencontrés alors que j'avais soumis ma candidature pour siéger au CCU du Sud-Ouest. J'ai pris connaissance de la tenue d'une consultation de diagnostic sur le loisir public montréalais de la Commission sur la culture, le patrimoine et les sports dont vous êtes la présidente.

Dans le cadre d'une consultation récente, dans une partie d'un mémoire que j'avais soumis aux commissaires, je suggérais la construction d'une piscine de 50m souterraine au centre-ville de Montréal. Vous trouverez l'extrait de mon mémoire en pièce jointe qui porte sur ce sujet. Je suis heureux de constater qu'une commission pourra spécifiquement adresser ma suggestion.

Également en pièce jointe, vous trouverez la lettre que m'avait adressé Mme. Johanne Derome en lien avec la même suggestion que j'avais adressé au conseil exécutif en 2016. Dans cette lettre, elle mentionne qu'il existe déjà une piscine de 50 m dans Ville-Marie, soit celle du cégep du Vieux-Montréal. Or, leur piscine est presque tout le temps divisée en 2 x 25 m et à l'époque où j'y allais, elle était en configuration 50 m uniquement pour les étudiants de ce cégep. Elle mentionne également que la piscine extérieure du parc Jean-Drapeau en est également une de 50 m. Or, compte tenu de la distance à parcourir pour se rendre au parc Jean-Drapeau, il n'est pas raisonnable de croire que quiconque puisse s'y entraîner dans le cadre d'une semaine de travail normale.

Par ailleurs, j'avais présenté la même suggestion à l'administration de M. Gérald Tremblay auparavant. La réponse que j'avais obtenue à l'époque était que la ville privilégie les familles et les groupes scolaires.

Je vous invite donc à considérer deux choses:

- d'une part, à interdire la construction de nouvelles piscines de 25 m à Montréal et à modifier le Plan directeur des équipements aquatiques de Montréal en ce sens puisque les piscines de 25 m ne sont d'aucune utilité dans le cadre d'un entraînement en natation et limitent l'offre pour des décennies à venir
- d'autre part, à construire une piscine de 50m souterraine au centre-ville comme la piscine des Halles en plein centre de Paris

Je vous prie d'accuser réception de ce message.

Guillaume LN

Bonsoir Mme Sigouin,

Tout d'abord, je tiens à vous remercier de votre réponse en cette soirée de jour férié à la veille du lancement de votre consultation. Je vous remercie pour votre engagement!

Ensuite, par rapport à ma recommandation, je propose bien une piscine intérieure sous terre (en sous-sol), comme la piscine de 50 mètres des Halles à Paris qui se trouve à l'extrémité ouest du centre commercial Les Halles dans le premier arrondissement et donc en plein centre de Paris (un peu comme si le Centre Eaton se trouvait au métro Berri). Cette piscine de 50 mètres est ouverte à longueur de journée et de soirée au public sous forme de corridors d'entraînement uniquement, ce qui permet d'y aller à n'importe quel moment de la journée (sauf la nuit, mais elle ferme quand même à 22h: <http://www.piscine-berlioux.fr/fr/horaires>) pour s'y entraîner. Je joins à ce courriel deux photos de cette piscine trouvée sur Google. La végétation que l'on voit derrière les grandes fenêtres se trouve également en sous-sol au bas d'un puit de lumière. J'ai commencé à la fréquenter lorsque je me suis retrouvé sans emploi à Paris puisque les chômeurs et les personnes sur l'aide sociale en France ont accès gratuitement à certaines installations publiques, dont les piscines. Ce qui a débuté comme une façon de me maintenir actif alors que j'étais sans emploi s'est ensuite transformé en un entraînement quotidien pendant près d'un an. Durant cette année, j'ai ensuite déménagé à Berlin, puis à Perpignan où j'ai fréquenté toujours sur une base quotidienne les piscines intérieures de 50 mètres de ces villes.

À ce propos, je crois qu'il serait enrichissant pour les membres de votre Commission ou le personnel de la ville en charge de développer les infrastructures sportives de rencontrer leur contrepartie de la ville de Berlin puisque cette ville a procédé à une vaste rénovation de son parc de piscines. Tel que mentionné dans le document PDF que je vous ai transmis dans mon courriel précédent, on y retrouve un large réseau de piscines en toutes sortes. J'ai particulièrement été impressionné par la restauration du système de chauffage des vestiaires de celle dans Mitte (<https://www.berlinerbaeder.de/baeder/stadtbad-mitte/>) et par le stade d'entraînement aquatique du Schwimm und Sprunghalle im Europasportpark (<https://www.berlinerbaeder.de/baeder/schwimm-und-sprunghalle-europasportpark-sse/>). Une recherche Google rapide vous apprendra que la qualité du réseau des piscines de Berlin est exceptionnelle et je crois que votre équipe gagnerait à aller les visiter. Il m'a semblé clair lorsque j'y habitais en 2010 que la natation était un sport largement pratiqué et sa pratique était encouragée par des publicités partout en ville. J'irais même jusqu'à dire que la natation est à Berlin, ce que le hockey ou le soccer est à Montréal. La différence étant principalement qu'on peut normalement s'adonner à la natation pour s'entraîner sans devoir faire partie d'une équipe comme ces deux autres sports. La natation m'a semblé être l'entraînement préféré des berlinois contrairement aux gyms privés comme ici. Il existe également une culture de l'eau à Berlin incluant plusieurs installations touristiques, en plus de la plage en été.

En ce qui concerne les infrastructures de Montréal, on retrouve quatre piscines de 50 mètres à Montréal. Celle du Stade olympique, celle du CEPSUM (centre sportif de l'U de M), la piscine du Cégep du Vieux-Montréal et la piscine du Centre Claude-Robillard.

Il faut marcher longtemps à partir du métro pour se rendre à celle du Stade olympique et même en voiture, la marche est longue. Sa piètre accessibilité ne favorise pas d'y aller

régulièrement. De plus, la seule fois où j'y suis allé, les vestiaires avaient l'air de hangars à bateaux.

Celle du CEPsum appartient au centre sportif de l'U de M et les prix sont très élevés (96\$ / mois sans abonnement de 4 mois ou 15\$ à chaque visite) puisqu'on ne peut pas s'abonner uniquement à la piscine. De plus, vous remarquerez que les moments où la piscine se trouve en configuration 50 m et où les plages sont ouvertes au public sont difficiles, voire impossible à suivre, surtout que les horaires varient à chaque semaine: [https://www.cepsum.umontreal.ca/Informational/webBA.semaine\(encours\).pdf](https://www.cepsum.umontreal.ca/Informational/webBA.semaine(encours).pdf). Il va sans dire qu'il s'agit également d'une autre piscine mal située où le stationnement est soit payant, soit difficile sur rue et où le métro ne se situe pas à proximité.

En ce qui concerne la piscine du Cégep du Vieux-Montréal qui est la mieux située, elle est divisée en 2 x 25 mètres durant les heures d'accès au public. Alors même s'il s'agit d'une piscine de 50, dans les faits, elle n'est jamais disponible au public dans cette configuration.

En ce qui concerne les piscines intérieures de 50 mètres, il ne reste plus que la piscine du Centre Claude-Robillard. Or, il faut faire partie de leur club pour pouvoir s'y entraîner en couloirs de 50 mètres et les heures d'entraînement du club ne sont pas raisonnables. Ainsi, il s'agit également d'une piscine de 50 mètres qui n'est en réalité disponible au public que dans une configuration de 25 m: [http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/arrond\\_ahc\\_fr/media/documents/horaire\\_bain\\_libre\\_cscr.pdf](http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/arrond_ahc_fr/media/documents/horaire_bain_libre_cscr.pdf).

Comme vous pouvez le constater, Montréal est probablement l'une des pires villes au monde en ce qui concerne l'offre de piscines de 50 mètres considérant sa population et sa superficie. Vous pouvez également faire une recherche rapide sur Google pour trouver plusieurs commentaires de nouveaux arrivants, surtout des européens, qui cherchent des piscines de 50 mètres à Montréal et n'en trouvent aucune.

Il est temps que Montréal interdise la construction de piscines intérieures de 25 mètres et offre au public adulte une opportunité de s'entraîner en solo ailleurs que dans un gym. À mon sens, la priorité est de construire rapidement une piscine intérieure souterraine de 50 mètres au centre-ville de Montréal. Il y a quelques années, j'avais aimé le projet Réalisons Mtl où des citoyens pouvaient s'engager à participer à la réalisation des projets qu'ils suggèrent. De la même façon, je suis prêt à m'impliquer si vous deviez construire ce projet.

L'architecte français Dominique Perrault, qui a réalisé le Schwimm und Sprunghalle im Europasportpark de Berlin, avait lui aussi retenu le parti pris de partiellement enfoncer son complexe dans le sol (<http://architectuul.com/architecture/europa-sportpark>), M. Perreault serait peut-être intéressé à faire la piscine souterraine de Montréal. Je crois qu'une visite guidée du hall de natation de ce complexe vous charmerait à coup sûr. Ce complexe est d'ailleurs accessible par le train de Berlin (différent du métro), ce qui n'est pas sans rappeler notre REM. Je crois que **le terrain du Bassin Peel** où l'ex-maire Coderre voulait installer son terrain de baseball serait tout désigné pour construire un tel complexe à deux pas du REM: <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1025347/bassin-peel-stade-baseball-montreal>. Le fait de construire cette piscine en sous-sol permettrait une double occupation de ce terrain pour y construire autre chose en surface.

Je suis disposé à venir vous présenter un mémoire à cet effet durant la consultation si vous m'y invitez. Toutefois, je ne pourrai pas être présent demain puisque je travaille de 9 @ 5.

Au plaisir,

Guillaume LN, É.A.

